

Formulaire de visite

► DEMANDEUR

Nom de l'organisme :

Nom du responsable :

Téléphone :

Courriel :

Adresse :

► VISITE DES BASSINS

Bassins Est (Marseille)

Bassins Ouest (Fos-sur-Mer)

Bassins Est & Ouest (prévoir la journée)

Visite par voie terrestre (1h30)

Visite par voie maritime (2h)

Le circuit s'effectue au choix, et selon les impératifs d'exploitation, en car sonorisé ou en bateau. La location du moyen de transport reste à la charge du demandeur. En cas de car non sonorisé, la visite ne pourra pas être assurée. Les enregistrements de toute nature sont interdits durant la visite et les prises de vue sont soumises aux consignes énoncées par le guide en amont. Tout non-respect de ces consignes expose le groupe à un arrêt de la visite et engage, le cas échéant, la responsabilité de son auteur. Toute demande de visite doit être effectuée au plus tard 15 jours avant la date de visite souhaitée. Une réponse vous sera apportée par les services du Port dans les meilleurs délais après étude sur la faisabilité de votre demande. En cas d'impossibilité d'organiser une visite dans le créneau souhaité, des dates ultérieures pourront vous être proposées.

Date souhaitée de la visite :

Nature du groupe :

Etablissement scolaire (à partir du lycée)

Etudiants

Centre de formation

Autres

Objectifs de la visite :

Nombre de visiteurs (minimum 10 personnes, maximum nous consulter) :

Dans le cadre des règles ISPS en vigueur, merci de compléter au moins 24h avant la visite, la liste avec l'identité de chaque participant et de l'envoyer au Département Sécurité Défense via le lien Sécuport, qui vous sera transmise par notre service dès confirmation de votre visite.

En cas de demande de visite en car, merci d'indiquer via Sécuport le numéro d'immatriculation du véhicule loué par vos soins, le nom du chauffeur ainsi que le numéro de sa carte d'identité ou de son permis de conduire.

Tout dossier incomplet ou remis au-delà des délais précités ne permettra pas la tenue de la visite.

Il est rappelé que les visites sont gratuites et s'effectuent pour des groupes de 10 personnes minimum. Les visites s'adressent aux étudiants (niveau lycéen minimum), aux professionnels, aux institutionnels ainsi qu'aux associations socioculturelles. Le Port de Marseille Fos se réserve le droit d'annuler la visite en cas de force majeure ou pour tous motifs liés notamment aux impératifs industriels, sociaux, sanitaires et de sûreté portuaire, jusqu'au jour de la date prévue, et de la reprogrammer le cas échéant à une date ultérieure. Le Port de Marseille Fos n'aura la charge d'aucun remboursement, et ne pourra être tenu responsable d'aucuns éventuels dommages directs ou indirects qui résulteraient de l'annulation de la visite.

J'accepte les conditions énoncées ci-dessus.

Date de la demande :

Nom du demandeur :

CLIQUEZ

ENVOYEZ